ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Loire

DOSSIER DE PRESSE
11 avril 2024

L'ACTUALITÉ DE LA *Caf de la Loire*

LE CPOG DE LA CAF DE LA LOIRE

La Caf de la Loire a construit son nouveau **Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion (CPOG)**, afin de s'inscrire pleinement dans les ambitions définies par la COG. Le CPOG 2023-2027 a été validé le 26 février 2024 par le conseil d'administration de la Caf et le 4 mars par la Cnaf.

La petite enfance

COG

- Garantir aux familles un égal accès à l'information et une offre d'orientation
- Développer et pérenniser des places d'accueil individuel et collectif sur tous les territoires
- Favoriser l'accès réel de tous les enfants aux modes d'accueil
- Revoir les modalités de contrôle des modes d'accueil et garantir une offre de qualité

CPOG

Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance, en tenant compte des spécificités locales et dans le cadre des dispositifs partenariaux (SDSF).

Contribuer à la mise en place du SPPE, Service public petite enfance au sein du département de la Loire.

Chiffres clés

131 millions d'euros

Prime à la naissance ou à l'adoption,
Prestation partage d'éducation de l'enfant (PreParE),
Complément de libre choix du mode de garde (CMG)

688 640 euros

versés dans le cadre du plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant (Piaje)

40 millions d'euros

Fonctionnement et investissement en faveur des équipements et services de la petite enfance

522 100 euros

versés dans le cadre du fonds de modernisation des équipements (FME)

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Loire

LE CPOG DE LA CAF DE LA LOIRE

Enfance et jeunesse

COG

- Renforcement de l'accès des enfants en situation de handicap aux établissements de proximité, dont les centres de loisirs grâce à la création d'un bonus financier "inclusion handicap"
- Relancer le développement de l'offre d'accueil de loisirs
- Relancer les séjours en vacances collectives et une offre de loisirs de qualité

CPOG

Réduire les inégalités d'accès des enfants et adolescents aux activités péri et extrascolaires pour favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et l'épanouissement des enfants en tenant compte des spécificités territoriales.

Chiffres clés

69 720 euros
Versés pour le financement du centre resource handicap

458 800 euros
versés dans le cadre du plan mercredi pour **88 ALSH**

1,1 millions d'euros
versés aux **accueils périscolaires et extrascolaires,** soit **174 structures** bénéficiaires

622 000 euros
Financement complémentaire des heures ALSH des enfants en situation de handicap

10,5 millions d'euros
versés à **471 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)** signataires d'une convention avec la Caf

991 160 euros
versés pour l'AVF soit le financement de **2 266 séjours familiaux**

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Loire

LE CPOG DE LA CAF DE LA LOIRE

Animation de la vie sociale

COG

Développer des structures d'animation de la vie sociale supplémentaires pour renforcer l'inclusion des personnes, la cohésion sociale et l'attractivité des territoires.

CPOG

- Accompagner les structures d'animation de la vie sociale avec un accompagnement spécifique pour les structures fragiles.
- Délivrer les agréments pour les EVS (espaces vie sociale) et les centres sociaux.
- Soutenir financièrement les structures.
- Renforcer la place des structures AVS dans le déploiement des services aux familles.

Chiffres clés

4,46 millions d'euros

Versés dans le cadre de l'aide au fonctionnement (prestation de service) à **46 centres sociaux**

149 300 euros

versés aux fédérations de centres sociaux

965 600 euros

Versés en complément sur fonds propres par la Caf de la Loire aux centres sociaux et aux EVS

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Loire